

Fiche 6 : Ski Nordique Réglementation

Texte de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des sorties scolaires : B.O. n°30 du 25 juillet 2024, circulaire du 16-7-2024 https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C - Encadrement des APS : Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 	
Type de Pratique	Activité à encadrement renforcé, autorisée pour l'ensemble des cycles.	
Qualifications des intervenants	Bénévoles Soumis à l'agrément Éducation nationale.	Rémunérés <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité et attestant d'un diplôme permettant l'encadrement de la discipline ski de fond. • ETAPS
Taux d'encadrement de l'activité	Cf taux d'encadrement renforcé (Ma classe participe à des activités EPS à encadrement renforcé) Recommandation : si organisation en groupes, la présence de 2 adultes par groupe dont au moins un agréé est recommandée.	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Skier sur des lieux adaptés au niveau des élèves. • S'assurer d'un lieu de repli accessible (bus, auberge, refuge ouvert, ...) afin de faire face à tout problème météo ou accident, malaise, hypothermie, ... • Disposer des informations nécessaires au déclenchement des secours : • Numéro du poste de secours le plus proche ou le 112, • Numéros de l'enseignant et des autres intervenants. • Consulter la météo et les conditions de circulation avant la sortie. • S'assurer de l'état des pistes et reconnaître les lieux de pratique avant la sortie. 	
Procédures pour autoriser l'activité	<p>Deux types d'activité :</p> <p><u>Sortie découverte occasionnelle</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sortie est soumise à l'autorisation écrite du directeur (annexe 1 Mémo EPS) <p><u>Module d'activité « ski de fond »</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sortie est soumise à l'autorisation écrite du directeur (annexe 1 Mémo EPS) • Elaboration d'un projet pédagogique (Formulaire 5 Mémo EPS) conservé par le directeur et diffusé aux intervenants. • Tableau d'organisation « Organisation de l'enseignement ski » (Formulaire 6 Mémo EPS) à compléter et à renvoyer à l'inspection de circonscription au moins 15 jours à l'avance. <p>La mise à disposition récurrente de professionnels agréés et rémunérés fait l'objet d'une convention liant les services de l'Education nationale à l'intervenant ou la structure, publique ou privée, employant les intervenants concernés.</p>	

Lieu de pratique	Station en activité (soumise à prise de forfait)	Autres lieux (soumis à autorisation du propriétaire des lieux)
	Pistes tracées et ouvertes - champs de neige aménagés (exemple : Nordic 'Park La Bresse- Lispach) Secours assurés par la station	A proximité de l'école ou d'un lieu de repli : chemins et champs de neige, si l'enneigement est suffisant. Secours assurés par le 112 ou PGM
Aides à l'agrément de la personne	Intervenants Bénévoles	Intervenants Rémunérés
	<p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire d'agrément. <input type="checkbox"/> Extrait de casier judiciaire <input type="checkbox"/> Attestation de participation et de réussite à une session d'agrément organisée par les services de l'Education Nationale <p>La procédure se déroule en <u>deux temps</u> : une réunion d'information suivie de tests techniques. <u>Lors de la réunion</u>, le conseiller pédagogique abordera les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Théories : informations concernant la procédure d'agrément (rappel de la loi, taux d'encadrement, formulaires administratifs) <input type="checkbox"/> Pédagogie : EPS à l'école, fondamentaux du ski, démarche pédagogique. <input type="checkbox"/> Gestion de l'activité : consignes, bienveillance de l'intervenant avec les élèves, langage correct. <input type="checkbox"/> Sécurité : choix du terrain d'évolution, conduite à tenir en cas d'accidents. <p><u>Sur le terrain</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pratique personnelle : niveau d'aisance nécessaire (descendre une pente à faible déclivité sans tomber, arrêt chasse neige, pas tournant) <input type="checkbox"/> Pédagogie : situations, progressions, choix du terrain d'évolution. 	<p>Pièces à fournir:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Carte professionnelle en cours de validité. <p><i>Possibilité de vérification et d'impression de celle-ci avec l'identité de la personne en suivant le lien :</i></p> <p>https://eapspublic.sports.gouv.fr/</p>

Les accompagnateurs (serre-file) : Les accompagnateurs bénévoles qui, par définition, ne concourent pas à l'enseignement des activités physiques et sportives, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale. Il n'entre pas dans l'effectif d'encadrement de la sortie et n'ont à aucun moment la charge et la responsabilité d'un groupe. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école. En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

Fiche 6 bis : Ski Nordique

Mise en Œuvre

Préparation du projet	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rédaction du projet pédagogique. (Formulaire 5) <input type="checkbox"/> Réunion d'information ou mise à disposition du projet et de l'organisation à l'ensemble des intervenants. <input type="checkbox"/> Possibilité de faire appel au CPC EPS de circonscription pour cette mise en œuvre.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Veiller aux conditions météorologiques (vent, visibilité, température, ...) <input type="checkbox"/> Prendre connaissance du niveau d'alerte météorologique avant la sortie. <input type="checkbox"/> S'assurer des moyens des communications entre les intervenants (listes des numéros de portables, talkies-walkies dans les zones blanches). <input type="checkbox"/> Transport : bus équipés et munis de soutes pour le matériel. <input type="checkbox"/> Respect des horaires de regroupement.
Proposition d'organisation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Groupes de niveaux. <input type="checkbox"/> Choix du terrain d'évolution adapté au niveau des élèves. <input type="checkbox"/> Chaque groupe est encadré par un adulte de tête (agrémenté) et un serre file. <input type="checkbox"/> Veiller à ce qu'aucun élève ne dépasse l'adulte de tête. <input type="checkbox"/> Mettre en place des ateliers sous forme de jeux. <input type="checkbox"/> Pause régulière, dans un endroit sécurisé.
Points particuliers liés à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Tous les élèves doivent avoir une tenue adaptée pour réaliser l'activité dans les meilleures conditions. <input type="checkbox"/> Veiller à la bonne hydratation des élèves. <input type="checkbox"/> Être vigilant aux signes de fatigue ou de froid. <input type="checkbox"/> Prévoir quelques vêtements de rechange (gants, chaussettes, ...).